



C'est avec plaisir que je m'associe au succès du magazine *Rédiger* qui, dans le contexte actuel du marché du travail, vient combler un réel besoin pour ceux et celles qui envisagent de vivre de leur plume... électronique !

À titre de ministre de la Culture et des Communications, et de ministre responsable de la Charte de la langue française, je me réjouis de l'apparition d'un tel magazine, dont le contenu viendra enrichir les connaissances des futurs rédacteurs et rédactrices en les situant au cœur de la problématique particulière de leur métier. Un métier qui requiert non seulement la maîtrise de la langue française, mais certainement encore la passion de la manier en choisissant le vocabulaire le plus percutant pour atteindre le public visé.

Articles de journaux ou de magazines, discours politiques ou autres, brochures, communiqués de presse, rapports annuels, le domaine de la rédaction est vaste, complexe et exigeant. Un outil innovateur et à la fine pointe de l'actualité comme *Rédiger* permettra certainement à ses lecteurs et lectrices de mieux appréhender les défis qui les attendent en leur offrant de précieuses balises et le point de vue de gens d'expérience.

Le fait que *Rédiger* ait son site Internet et qu'il rejoigne nos interlocuteurs de la francophonie me plaît infiniment. Je souhaite que ce site accueille le plus grand nombre possible d'internautes auxquels il servira de point d'ancrage et de ralliement. Je félicite l'équipe de rédaction de ce magazine aussi original qu'utile et je lui souhaite bonne chance sur la voie de l'avenir.

Louise Beaudin,
ministre de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Charte de la langue française